

### Opinion de la presse Anglaise sur la dernière révolution en Franco.

C'est le résultat de cette conduite que les admirateurs aveugles d'un succès temporaire, ont appelé prévoyance et prudence. Le roi d'un des plus grands pays du monde, le père d'une demi-douzaine de souverains présomptifs, est en exil; exilé amené par sa propre folie et qui a fait triompher des principes qu'il détestait souverainement. La république est maintenant proclamée; mais on ne peut croire à la stabilité du nouveau gouvernement. Ceux qui le composent, peuvent, s'ils le veulent assurer le repos du monde et l'essai du nouveau gouvernement. Une déclaration formelle et solennelle que la France ne désire rien autre chose que de remodeler ses institutions politiques, produirait ces heureux effets. Espérons que cette déclaration sera faite promptement et d'une manière non équivoque.

(Bell's Life in London.)

Le gouvernement français était préparé à repousser une émeute, mais il a succombé sous la puissance d'une révolution. . . . La royauté de Juillet a fini comme elle avait commencé et après une lutte de plus de dix sept années, elle a essuyé une défaite non moins décisive et non moins surprenante que celle de la branche aînée des Bourbons. Pendant dix-sept ans, la politique de Louis-Philippe a été une protestation continuelle contre le principe populaire auquel il devait la couronne. . . . Les événements de Paris vont ébranler l'Europe entière dans laquelle se trouve déjà tant d'éléments de combustion qui peuvent s'enflammer et produire une explosion à l'instant et dans le lieu où elle est le moins attendue.

(Times.)

### Parlement Provincial.

#### CHAMBRE D'ASSEMBLEE,

Mercrdis, 15 Mars.

L'orateur soumet à la chambre, un tableau des dépenses émises par le gouvernement, jusqu'au 4 mars.

29 pétitions sont présentées.—Les suivantes sont lues et reçues.

Des habitants des townships du Durham, Kingsy, Wotton, Tingwich, Warwick, Chester, Ham, Melbourne, Shipton, Windsor et de la partie Nord-Ouest de Broughton, demandant l'érection de ces townships en comté séparé, avec le village de Richmond pour chef lieu. Des habitants des mêmes Townships demandant que le chemin d'Artabaska soit continué.

De la corporation du collège de Nicolet pour une aide plus considérable.

Des habitants de St. Jean des Chaillons, de St. Pierre les Becquets et de Gentilly, pour un chemin du moulin à farine de St. Edouard à la rivière aux Oignons.

De l'Asile des orphelins catholiques de Montréal pour une aide.

Des habitants de Ste. Anne des monts et du Cap-Chat pour une municipalité séparée et pour un chemin de Matane à Cap-Chat.

Des habitants de l'Isle-Verte, pour un chemin au lac Temisconata et pour que les terres incultes soient vendus à un taux plus modéré.

Des habitants du district des Trois-Rivières, demandant que les offices de Notaire et de Régistrateur soient déclarés incompatibles.

Des habitants de St. Stanislas de Batiscan, et autres paroisses, pour des amendements à la loi d'éducation.

Des habitants de St. François de la Beauce, pour améliorations du chemin Lambton et pour un pont sur la Rivière Chaudière.

Des habitants de Ste. Foy pour le rappel de la loi des municipalités et le rétablissement des municipalités de paroisses.

Des habitants de St. Anne la Pocaillère, et d'Ixworth pour la continuation du chemin commencé dans la 3e concession de Ste. Anne.

De J. B. Martin, pour payement de ses services rendus au conseil du district de Kamouraska.

M. Lemieux introduit un bill pour rendre exécutoires certains jugements de la cour du Banc du Roi du Bas-Canada.

M. Chauveau introduit un bill pour incorporer l'Institut Canadien de Québec.

Par M. Holmes, bill pour continuer l'inspection de la farine et du gruau.

La chambre se forme en comité sur les subsides et adopte une résolution qui sera rapportée demain.

Judi, 16.

La chambre prend en considération la pétition contre l'élection de M. Hincks. Le comité chargé de l'enquête à ce sujet se compose de MM. Bell, Thompson, Laurin, Morrison, Fourquin, Chabot, Bouthillier, Duchesnay et Taché.

La pétition de A. Polette, écrivain, au sujet de l'élection de la ville des Trois-Rivières, est retirée.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues : Des habitants de la rivière des Envies, comté de Champlain, pour un chemin de Kapibouché à l'église de St. Stanislas.

Un comité est nommé pour s'enquérir des moyens de réprimer l'intempérance.

M. Boulton met devant la chambre les rapports du Bureau des Travaux Publics, les documents concernant A. B. Papineau et le rapport du Suintendant de l'Éducation du Bas-Canada pour 1846 et 47.

Une adresse est votée à Son Excellence pour obtenir copie du cautionnement donné par L. E. Dubord, écrivain, agent des biens des Jésuites pour le district des Trois-Rivières.

Résolu : Que les subsides soient accordées à Sa Majesté.

La chambre s'ajourne.

Vendredi, 17 Mars.

MM. Bell, Thompson, Taché, Boulton, Jobin, Duchesnay, Morrison, Hale et Bouthillier composent le comité nommé sur l'élection contestée de Stormont; et MM. Dumas Egan, McConnell, Mongenais, Drummond, Sauvageau, Duchesnay, Stevenson et Marquis, forment le comité sur l'élection contestée de Cornwall.

L'orateur informe la chambre que le cautionnement requis a été fourni pour la contestation de l'élection de Wateloo.

Message du gouverneur recommandant l'émission de débentures jusqu'au montant de £125,000 pour couvrir les dépenses de la confection de certains travaux publics.

7 pétitions sont présentées, les suivantes sont lues et reçues.

Du Président et des syndics de l'Académie de Berthier.—De la corporation du collège de Chambly.—De l'Hôpital-Général de Montréal.—De l'Hospice de la maternité de Montréal, pour une aide.—Des Médecins de Montréal, pour que l'école de médecine de Montréal, soit sur un pied d'égalité avec l'Université de McGill.—De Joseph Huot et autres, du township d'Halifax demandant une aide pour blé de semence.

Du président et secrétaire du district municipal de Montréal, demandant la révocation de la loi actuelle des municipalités.

L'impression du rapport sur l'éducation est ordonnée.

Résolu qu'une adresse soit présentée au gouverneur relativement à la pension réclamée par M. Ryland.

La chambre se forme en comité pour amender l'acte des matelots.—M. Laurin introduit un bill pour régler l'inspection et le mesurage du Bois.

Samedi, 18.

Les bills suivants sont lus une troisième fois et passés :—Bill pour incorporer l'Institut Canadien de Québec.—Bill pour rendre exécutoires certains jugements de la cour du banc de la Reine du Bas-Canada.—Bill pour continuer l'inspection de la farine.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues : De B. Joliette, pour aide en faveur du collège Joliette.—Du conseil municipal de Portneuf, pour amendement à l'acte des municipalités.—De l'évêque protestant de Montréal pour indemnité à son clergé pour les dépenses occasionnées par l'émigration.—Des habitants de St. Louis de Lotbinière, pour la complétion de pont sur la Rivière du Chêne.—Des inspecteurs de bois de Québec, pour amendement à l'acte pour l'inspection du Bois.

M. Chabot fait rapport sur l'élection contestée de M. Hincks, que la contestation de P. Carroll est mal fondée.

Le bill pour l'inspection du beurre, est grossi. Les ordres du jour pour la seconde lecture du bill des arpenteurs et de celui amendement la loi des élections, sont déchargés.

Lundi, 20.

La chambre passe le bill pour l'inspection du Beurre.

Mardi, 21.

Sur demande de M. Sherwood quand le parlement sera prorogé, M. Drummond répond, aussitôt que les subsides auront été votés que le bill pour la continuation de certains bills aura été passé.—Un message du conseil législatif annonce la passage de plusieurs bills à cette chambre.—Morning Chronicle.

### Prorogation du Parlement

MONTREAL, 23 Mars, 1848.

Son Excellence avec le cérémonial ordinaire s'est rendu aujourd'hui au palais législatif, et les chambres présentes a donné la sanction aux bills qui suivent.

Acte établissant des nouvelles dispositions au sujet de l'émigration.

Acte pour dissiper certains doutes relatifement à la loi sur le tirage des Jurés.

Acte pour rendre exécutoires certains jugements de la Cour du Banc du Roi du Bas-Canada.

Acte pour incorporer l'Institut Canadien de Québec.

Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes pour défrayer les dépenses du gouvernement civil pour l'année 1848.

Acte pour emprunter sur le crédit de la province, une somme nécessaire pour le service public.

Acte amendement l'acte concernant l'engagement des matelots.

Acte pour continuer et amender l'inspection de la fleur.

Acte réglant l'inspection du Beurre à Québec et à Montréal.

Acte pour amender les lois incorporant la cité de Montréal.

Acte pour continuer pour un temps limité, certains actes y mentionnés.

Après quoi Son Excellence a prononcé le discours suivant :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif et Messieurs de la Chambre d'Assemblée,

J'ai raison de croire que je consulterai l'intérêt public et votre propre convenance, en terminant la présente session pour reprendre conjointement nos travaux à une époque prochaine.

Par suite de l'intention que j'avais manifestée, j'ai pris des mesures pour la formation d'une nouvelle administration, et je puis vous annoncer que les arrangements nécessaires à cette fin sont complétés.

J'espère que les mesures prises par le parlement impérial pour prévenir le retour des calamités qui ont accompagné l'émigration de l'an passé, atteindront le but que l'on s'est proposé en les adoptant.